



Le Parc national de Port-Cros s'équipe d'un handbike sur l'île de Porquerolles

Hyères, le 8 juin 2023

Dans le cadre de sa politique d'accueil des personnes en situation de handicap, le Parc national de Port-Cros vient d'acquérir un nouvel équipement à destination des personnes à mobilité réduite : un handbike, vélo couché à maindalièr.



Crédit photo : Katia Audemard – Parc national de Port-Cros

Ce vélo est destiné aux personnes paraplégiques, tétraplégiques, ainsi qu'à certains hémiplégiques ou amputés qui souhaitent découvrir l'île de Porquerolles à vélo en autonomie.

Cet équipement complète le dispositif d'accessibilité déjà mis en place sur l'île de Porquerolles (platelage en bois pour l'accès à la plage d'argent avec tiralo pour la baignade, vélo à plateforme pour le transport d'un fauteuil roulant, gratuité du transport en taxi pour la plage d'argent).

Le 15 juin, le vélo sera utilisé par Florian Jouanny, triple médaillé aux Jeux paralympiques de Tokyo, collaborateur et ambassadeur de GMF Assurances. Une présentation sera ensuite faite au village, office de tourisme et loueurs de vélos de l'île.



Conditions de prêt

Ce vélo est proposé pour tout adulte à mobilité réduite en capacité d'utiliser ses bras.

Il est mis à disposition à titre gratuit à condition de respecter les modalités suivantes :

- le conducteur doit être majeur, en bonne forme physique ;
- le conducteur doit être autonome et mobile et ne souffrir d'aucun handicap visuel lourd ou autre pouvant affecter la conduite du vélo ;
- le conducteur reconnaît avoir une police d'assurance qui couvre les dommages pouvant résulter de cette activité ;
- dépôt d'un chèque de caution.

La réservation du vélo est recommandée. La mise à disposition se fait à la maison de Parc national à Porquerolles.

Tél. 04 94 58 07 24 / E-mail : maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr

Ce projet est financé avec le soutien de GMF dans le cadre du mécénat animé par l'Office français de la biodiversité au bénéfice des parcs nationaux de France.



CONTACTS

Katia Audemard - 06.07.88.00.13, katia.audemard@portcros-parcnational.fr
Référénte handicap – Parc national de Port-Cros

Violaine Arnaud - 06 32 37 35 36, violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Responsable communication - Parc national de Port-Cros



Au sujet du Parc national de Port-Cros

Espace naturel d'exception, le Parc national de Port-Cros, créé le 14 décembre 1963, est un territoire unique qui se distingue par la qualité de ses paysages méditerranéens, la richesse et la diversité de sa faune et de sa flore, à terre comme en mer, mais aussi une histoire singulière. Riche de deux cœurs, les îles de Port-Cros et Porquerolles, et d'un périmètre maritime et terrestre qui s'étend de La Garde à Ramatuelle, le Parc national de Port-Cros accueille de nombreuses activités professionnelles et de loisirs, il est un territoire vivant, un espace de rencontres, d'échanges et d'innovation.

Feuilletez notre dossier de presse : <https://fr.calameo.com/read/000318363f150efd93982>